

PROGRAMME
D'IDENTIFICATION
VISUELLE
DE LA BANQUE
LAURENTIENNE

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction	2	6	Papeterie officielle	11
2	Lexique	3	6.1	Papier en-tête	12
3	Logo Banque Laurentienne	4	6.2	Papier en-tête personnalisé	12
3.1	Composition du logo	4	6.3	Papier en-tête avec service	13
3.2	Exemples de non-respect de l'identification visuelle	5	6.4	Carte professionnelle	14
3.3	Zone de protection	6	6.5	Carte professionnelle avec service	14
3.4	Exemples de respect et de non-respect de la zone de protection	6	6.6	Enveloppes	15
3.5	Logo sur image	7	7	Logos filiales	16
3.6	Exemples de respect et de non-respect du logo sur image	7			
3.7	Utilisation de la bande blanche	7			
4	Typographie	8			
4.1	Police de caractères officielle	8			
5	Couleurs	9			
5.1	Couleur officielle et leurs correspondances	9			
5.2	Utilisation de la couleur	10			
5.3	Exemples de couleurs proscrites ou non recommandées	10			

1 INTRODUCTION

Ce guide d'utilisation est un instrument de travail mis à la disposition des utilisateurs de l'identification visuelle de la Banque Laurentienne. On y trouvera l'essentiel des normes graphiques qui en régissent l'utilisation, en vue d'assurer à la Banque Laurentienne une image uniforme, puissante et cohérente. L'application des règles présentées dans ces pages est essentielle au maintien et au renforcement de l'image de marque de la Banque Laurentienne. Chacune de ces règles doit donc être rigoureusement respectée, sans modification, improvisation ou interprétation, afin que toute application graphique puisse identifier clairement l'organisation.

Ce guide contient diverses applications fournissant une aide pratique aux employés et divers partenaires lors de l'utilisation du logo. Vous y trouverez les règles qui s'appliquent aux logos, à la typographie et à la papeterie.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le service marketing de la Banque Laurentienne.

2

LEXIQUE

Aligner

Mettre sur une même ligne verticale l'extrémité des lignes d'un paragraphe.

À fond perdu (bleed)

Partie d'une image (photographie ou fond de couleur) qui, lors de l'impression, dépasse les limites de la page ou des marques de coupe.

Caractère

Signe typographique utilisé pour l'impression.

Crénage

Action de réduire ou d'augmenter l'espace entre les lettres.

Force de corps

Grosceur du caractère se mesurant en points.

Interligne

Espace horizontal entre deux lignes de texte.

Jambage

Trait vertical d'une lettre.

Ligne de base ou ligne d'assise

Ligne invisible où s'assoit le caractère.

Logo

Ensemble de signes graphiques constituant une marque pour une entreprise (symbole et dénomination Banque Laurentienne).

Marque (image de marque)

Représentation collective d'une entreprise.

Pantone

Marque de commerce d'une multinationale d'arts graphiques qui a établi des standards pour les couleurs d'encre d'imprimerie.

Points

Unité de mesure en hauteur des caractères typographiques. Abréviations : pts.

Police de caractères (fonte)

Assortiment complet des caractères d'une même famille.

Quadrichromie (process)

Impression couche sur couche des quatre couleurs normalisées : jaune, magenta (rouge), cyan (bleu) et noir. Cette technique permet la reproduction d'une multitude de teintes et de couleurs à partir de ces quatre couleurs.

Symbole

Dessin identifiant l'institution (l'arbre dans un carré pour le logo de la Banque Laurentienne).

3

LOGO
BANQUE
LAURENTIENNE

■ LOGO BANQUE LAURENTIENNE

L'identité visuelle de LA Banque Laurentienne est constituée d'un bloc carré dans lequel est intégré le symbole (Arbre) et d'un rectangle équivalent à deux carrés intégrant le nom Banque Laurentienne juxtaposé à droite. Les couleurs à privilégier pour ces deux éléments SONT le jaune et le bleu.



Une version verticale du logo Banque Laurentienne est constituée d'un bloc carré bleu dans lequel est intégré le symbole jaune (Arbre) et d'un rectangle jaune équivalent à un demi carré intégrant le nom Banque Laurentienne sous le bloc de l'arbre. L'utilisation de cette version du logo est toutefois très limitée et est pratiquement réservée aux enseignes. Tout autre utilisation exceptionnelle de cette version doit être soumise au service Marketing pour approbation.

**Note importante**

Afin de mettre l'accent sur le jaune distinctif de la Banque Laurentienne, l'utilisation de la version horizontale doit, en tout temps, être favorisée.

3.1

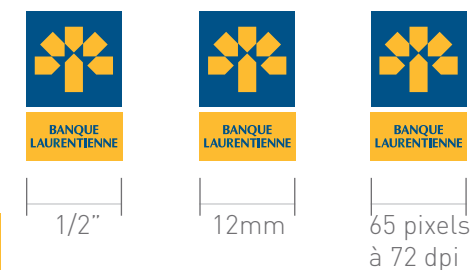
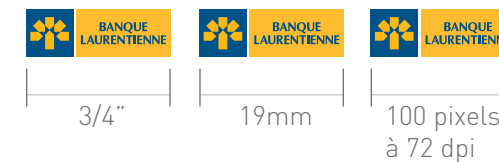
LOGO BANQUE LAURENTIENNE

■ COMPOSITION DU LOGO

Les spécifications retenues pour la couleur, le dessin et la typographie contribuent à renforcer l'impact de la marque. Cette identification distinctive est vraiment représentative de la Banque Laurentienne.

FORMAT MINIMUM DU LOGO

Afin d'assurer une parfaite lisibilité du logo Banque Laurentienne dans l'ensemble des applications, un format minimum a été établi. Il est déterminé par la largeur totale du logo. Le format minimum est de 3/4" de largeur pour la version horizontale et 1/2" pour la version verticale.



3.1 (suite)

LOGO BANQUE LAURENTIENNE

COMPOSITION DU LOGO

UNITÉ DE MESURE

Afin de faciliter la compréhension de la grille de construction, une mesure a été utilisée. Elle est représentée en pourcentage par un élément de construction du logo (dessin ci-dessous), permettant ainsi de toujours conserver les proportions, peu importe la taille de reproduction désirée.

ÉLÉMENT DE MESURE



100 % de l'unité

A = Largeur du carré

B = 2 fois la largeur du carré

C = 49 % de la largeur de l'unité de mesure

D = 84 % de la largeur de l'unité de mesure

E = 52 % de la largeur de l'unité de mesure

F = 142 % de la largeur de l'unité de mesure

G = 32 % de la largeur de l'unité de mesure

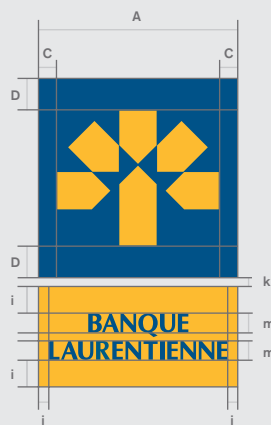
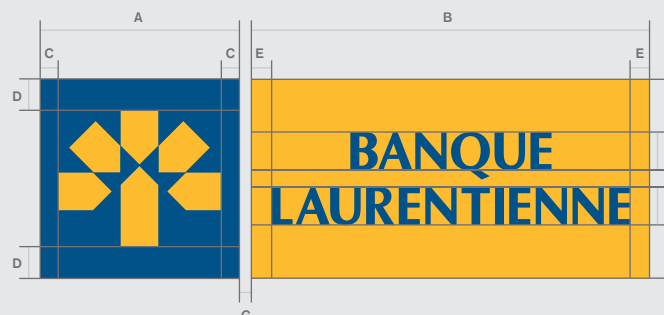
H = 100 % de la largeur de l'unité de mesure

i = 71 % de la largeur de l'unité de mesure

j = 26 % de la largeur de l'unité de mesure

k = 27 % de la largeur de l'unité de mesure

m = 50 % de la largeur de l'unité de mesure



3.2

LOGO BANQUE LAURENTIENNE

EXEMPLES DE NON-RESPECT DE L'IDENTIFICATION VISUELLE

Utiliser les anciennes couleurs de la Banque Laurentienne.



Changer les proportions de l'un ou l'autre des éléments.



Changer l'espacement entre les deux blocs.



Juxtaposer les deux blocs. (Réservé à l'affichage)



Utiliser l'un ou l'autre des éléments sans les blocs.



Utiliser le bloc jaune et la signature sans le carré et l'arbre.



Utiliser le logo en transparence.



Utiliser le logo en oblique.



3.3

LOGO BANQUE LAURENTIENNE

■ ZONE DE PROTECTION

Pour que le logo Banque Laurentienne conserve tout son impact, on doit laisser autour un minimum d'espace de protection, à l'intérieur duquel aucun autre élément distrayant, comme du texte, des graphiques, des illustrations ou des photographies ne peut venir se placer. L'espace protégé équivaut à une unité.



3.4

LOGO BANQUE LAURENTIENNE

■ EXEMPLES DE NON-RESPECT DE LA ZONE DE PROTECTION

Le logo ne doit jamais être placé à fond perdu (bleed).

D'autres éléments tels que textes, graphiques, illustrations ou photographies se retrouvent dans la zone de protection.



3.5

LOGO BANQUE LAURENTIENNE

■ LOGO SUR IMAGE

On doit privilégier l'utilisation d'une bande blanche semi-transparente ou non sur une image.



Lorsque plusieurs logos de partenaires sont utilisés, il est possible d'abandonner la bande blanche. Dans ce cas, on doit cependant s'assurer que l'image permet un contraste suffisant avec le logo.



3.6

LOGO BANQUE LAURENTIENNE

■ EXEMPLES DE NON-RESPECT DU LOGO SUR IMAGE

Le logo ne doit jamais être placé sur une image ou une photo lorsque le contraste ne permet pas au bloc bleu ou au bloc jaune de bien se démarquer.



3.7

LOGO BANQUE LAURENTIENNE

■ UTILISATION DE LA BANDE BLANCHE

On doit privilégier l'utilisation d'une bande blanche semi-transparente ou non sur une image en respectant la zone de protection du logo. La hauteur de la bande est équivalente à la hauteur du logo plus deux unités, une au-dessus et l'autre en-dessous. Une protection de deux unités est nécessaire à la droite du logo. Si la transparence est utilisée, on doit s'assurer de garder un bon contraste entre le logo et l'image.



Unité

A = 1 unité

B = 2 unités

4

TYPOGRAPHIE BANQUE LAURENTIENNE

■ TYPOGRAPHIE

Le nom Banque Laurentienne est composé d'un caractère propre à elle, spécialement développé pour la Banque Laurentienne. Les lettres sont dénuées d'empatement, c'est-à-dire que le corps est droit du cœur aux extrémités. Le contraste entre les pleins et les déliés est fin afin de lui donner un meilleur impact visuel. Le crénage est ajusté spécialement pour accentuer également l'efficacité de la signature.

IMPORTANT : Il est strictement interdit de modifier la typographie du nom Banque Laurentienne ou de tenter de la reproduire autrement qu'avec les documents pour fins de reproduction qui sont disponibles à la demande au service marketing de la Banque Laurentienne.

BANQUE
LAURENTIENNE

4.1

TYPOGRAPHIE BANQUE LAURENTIENNE

■ POLICE DE CARACTÈRES OFFICIELLE

La police de caractères DIN a été choisie pour tout ce qui concerne la papeterie, de même que les formulaires et les documents officiels de la Banque Laurentienne. Police de caractères intemporelle, elle a été choisie pour sa lisibilité et sa simplicité.

DIN Light

DIN Regular

DIN Medium

DIN Bold

DIN Black

DIN Condensed Light

DIN Condensed Regular

DIN Condensed Medium

DIN Condensed Bold

DIN Condensed Black

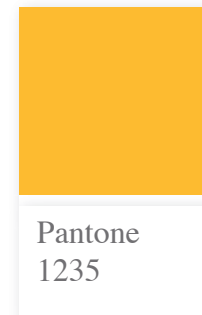
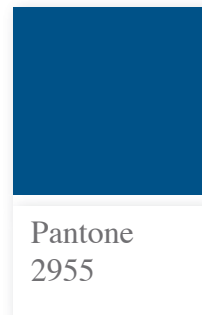
5

COULEURS
BANQUE
LAURENTIENNE

■ COULEURS

Afin de maintenir la notoriété de la signature Banque Laurentienne, il est important d'utiliser le plus souvent possible le bleu (Pantone 2955) et le jaune (Pantone 1235) Banque Laurentienne.

Les correspondances couleurs au bleu et au jaune Banque Laurentienne pour différents procédés de reproduction sont fournies afin d'assurer à la marque le plus d'uniformité possible. Ces règles s'appliquent à tout les documents où est utilisé le logo Banque Laurentienne.



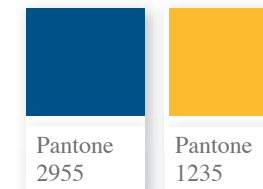
5.1

COULEURS BANQUE LAURENTIENNE

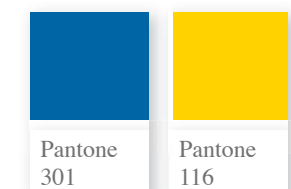
■ COULEURS OFFICIELLES ET LEURS CORRESPONDANCES

Pour la reproduction de la marque Banque Laurentienne, l'utilisation d'une autre couleur que le bleu, le jaune ou le noir est strictement interdite. Il faut avant tout assurer une bonne visibilité au logo. Dans tous les cas, il faut rechercher un contraste entre la couleur utilisée pour le fond et le logo. Si la couleur du papier menace d'altérer de façon significative la couleur officielle, il est recommandé d'utiliser le noir ou la version inversée comme couleur d'impression. Les exigences relatives aux couleurs concernent toutes les techniques d'impression. Il existe toutefois certaines exceptions qui s'appliquent uniquement aux objets promotionnels.

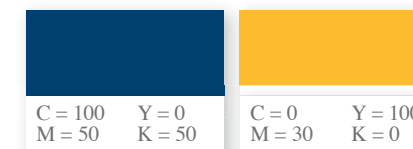
Impression avec encres Pantone sur papier couché



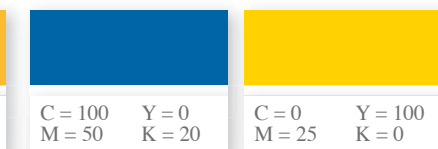
Impression avec encres Pantone sur papier non-couché



Impression quadrichromie sur papier couché



Impression quadrichromie sur papier non-couché



Composition des couleurs sur un écran (RGB)

Bleu	Jaune
R: 0	R: 253
G: 64	G: 184
B: 112	B: 18

Composition des couleurs WEB

Bleu	Jaune
R: #00	R: #fd
G: #40	G: #b8
B: #70	B: #12

COULEURS BANQUE LAURENTIENNE

■ UTILISATION DES COULEURS

Voici quelques exemples d'utilisation des couleurs qui respectent le logo Banque Laurentienne. Le contraste doit toujours mettre au premier plan le bleu et le jaune du logo ou le noir. Le renversé doit être utilisé seulement en dernier recours, lorsque le contraste de la couleur ou du noir ne permettent pas leur utilisation. Une attention particulière doit être apportée à la couleur du papier et à la masse de couleur dans laquelle la signature paraît en inversé.

Couleurs à privilégier



Bleu et jaune

Autres possibilités de couleurs



En noir et blanc sur fond pâle ou blanc.
Remarque : La signature et l'arbre ne sont pas percés.



Exceptionnellement en bleu et blanc sur des articles promotionnels



En inversé sur fond noir ou foncé.
Remarque : La signature et l'arbre sont percés.

COULEURS BANQUE LAURENTIENNE

■ EXEMPLES DE COULEURS PROSCRITES OU NON RECOMMANDÉES



Utilisation d'une autre couleur que le bleu et le jaune



Contraste insuffisant avec le jaune



La signature et l'arbre sont percés



Utilisation du jaune et du noir



Contraste insuffisant avec le bleu



Contraste insuffisant



Contraste insuffisant

6

PAPETERIE OFFICIELLE BANQUE LAURENTIENNE

■ PAPETERIE OFFICIELLE

Les articles de papeterie de la Banque Laurentienne constituent un important instrument de diffusion de la marque. C'est pourquoi leur production est soumise à des normes graphiques rigoureuses, dont le but est d'assurer une cohérence souhaitable sur le plan de la présentation.

Papiers recommandés:
Le papier recommandé pour la papeterie est un papier ultra blanc, garanti laser et jet d'encre.

Papier en-tête

Plainfield offset ultra blanc,
texte 140M

Enveloppe de correspondance

Plainfield offset ultra blanc,
texte 140M

Carte professionnelle

Plainfield offset ultra blanc,
couverture 200M



PAPETERIE OFFICIELLE BANQUE LAURENTIENNE

■ PAPIER EN-TÊTE

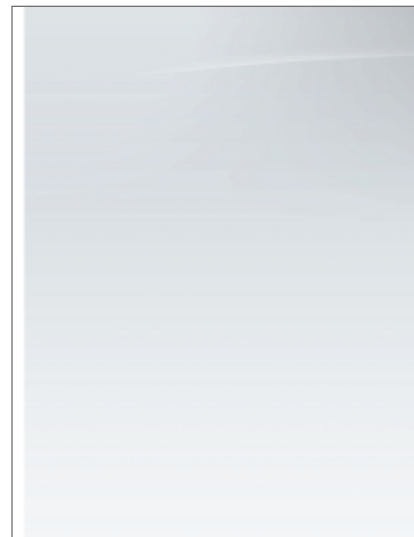
Le format du papier en-tête est de 8,5" x 11". Le logo Banque Laurentienne se situe à 3/4" de la gauche et à 1/2" du haut. L'adresse est alignée par la droite, dans la partie inférieure de la page, centrée dans la bande blanche et à 3/4" de la droite. La bande blanche horizontale est haute de 3/4" et elle est située à 1/2" du bas. Une marge blanche de 1/4" se situe à l'extrême gauche du papier.

Pour la mise en page, nous proposons un alignement à gauche avec le symbole et à droite avec l'adresse. Un dégagement initial de 3/4" du logo et de 1/2" de la bande blanche est nécessaire.

Diagram showing the layout of a letterhead page. Dimensions are indicated in inches: 1/8", 1/2", 3/4", 1/2", 1/2", 3/4", 1/2", 1/8", 1/2", 1/8", 1/2". The layout includes a logo area at the top left, a main body area, and an address area at the bottom right. The address area contains the following text:

Bank of Montreal
 1981 avenue McGill College
 Montréal • Québec • USA 300
 514 291-4000 / 1 800 761-4000

Deuxième page



Police de caractères et format

Din Cond. Medium - 10 pts
 Din Cond. Light - 10 pts sur 9,74 pts (Din Cond. Light - 8 pts)
 Din Cond. Light - 10 pts sur 9,74 pts
 Din Cond. Light - 10 pts sur 9,74 pts

* 2 espaces

PAPETERIE OFFICIELLE BANQUE LAURENTIENNE

■ PAPIER EN-TÊTE PERSONNALISÉ

Les mêmes paramètres que le papier en-tête s'appliquent au papier en-tête personnalisé. Le nom, le poste et le secteur d'activité sont alignés à gauche avec le logo et par le haut avec l'adresse.

Diagram showing the layout of a personalized letterhead page. Dimensions are indicated in inches: 1/8", 1/2", 3/4", 1/2", 1/2", 3/4", 1/2", 1/8", 1/2", 1/8", 1/2". The layout includes a logo area at the top left, a main body area, and a personalized address area at the bottom right. The address area contains the following text:

Bank of Montreal
 Vice-président
 Marketing
 1981 avenue McGill College
 Montréal • Québec • USA 300
 514 291-4000 / 1 800 761-4000

Police de caractères et format

Din Cond. Medium - 10 pts
 Din Cond. Light - 10 pts sur 9,74 pts
 Din Cond. Light - 10 pts sur 9,74 pts

PAPETERIE OFFICIELLE BANQUE LAURENTIENNE

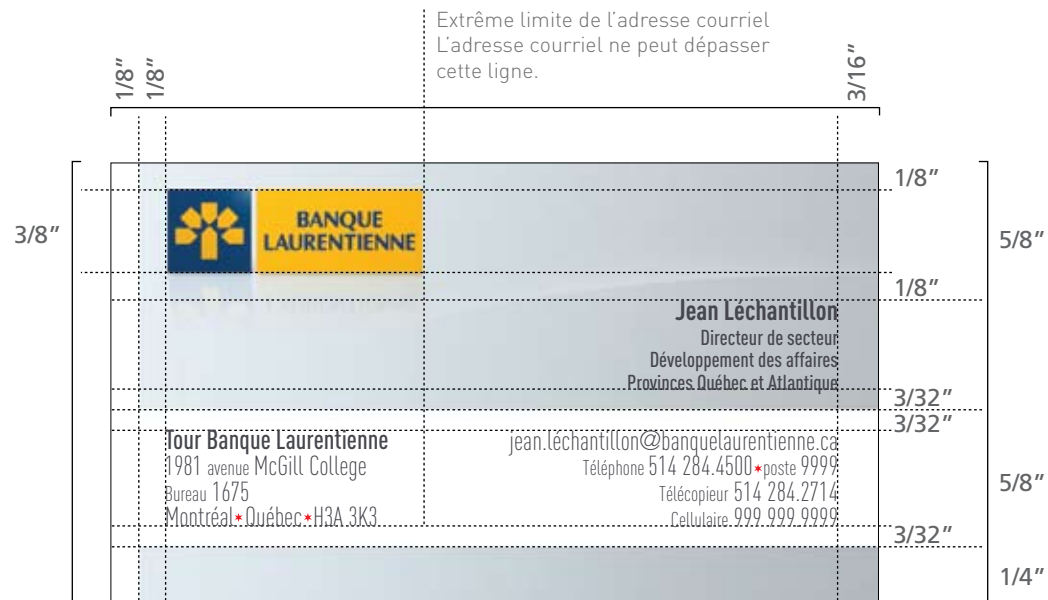
■ PAPIER EN-TÊTE AVEC SERVICE

Lorsqu'est utilisée une signature ou un logo pour un quelconque service de la Banque Laurentienne, l'alignement par le haut se fait avec le logo Banque Laurentienne et sur la droite avec le bloc adresse. Le corps de la signature ou du logo du service ne doit jamais déborder du haut ou du bas du logo Banque Laurentienne.

AUTRE EXEMPLE DE PAPIER EN-TÊTE AVEC SERVICE



Le format de la carte est de 3,5" x 2". Le logo Banque Laurentienne se situe à 1/4" de la gauche et à 1/8" du haut. L'adresse est alignée par la gauche avec le logo et positionnée à 3/32" du haut de la bande blanche. L'information primaire (prénom, nom, poste et affiliation) de la personne est alignée par la droite et est située à 5/8" du haut et 3/16" de l'extrême droite. L'information secondaire (courriel, téléphone, fax et cellulaire) est alignée par la droite avec l'information primaire et par le haut avec l'adresse. Un maximum de quatre lignes est permis pour chacun des blocs textes. La bande blanche horizontale est haute de 5/8" et elle est située à 1/4" du bas. Une marge blanche de 1/8" se situe à l'extrême gauche de la carte.



Police de caractères et format

Din Cond. Medium - 9 pts

Din Cond. Light - 9 pts sur 8.5 pts (Din Cond. Light - 7 pts sur 8.5 pts)
(Din Cond. Medium - 7 pts sur 8.5 pts) Din Cond. Light - 9 pts sur 8.5 pts
Din Cond. Light - 9 pts sur 8.5 pts

* 2 espaces

@ - Univers Thin Ultra Condensed

Din Cond. Bold - 9 pts

Din Cond. Medium - 7 pts sur 8 pts
Din Cond. Medium - 7 pts sur 7.5 pts
Din Cond. Medium - 7 pts sur 7.5 pts

Din Cond. Light - 9 pts

(Din Cond. Light - 7 pts sur 8.5 pts) Din Cond. Light - 9 pts sur 8.5 pts
(Din Cond. Light - 7 pts sur 8.5 pts) Din Cond. Light - 9 pts sur 8.5 pts
(Din Cond. Light - 7 pts sur 8.5 pts) Din Cond. Light - 9 pts sur 8.5 pts

Lorsqu'est utilisée une signature ou un logo pour un quelconque service de la Banque Laurentienne, l'alignement par le haut se fait avec le logo Banque Laurentienne et sur la droite avec le bloc où figure le nom. Le corps de la signature ou du logo du service ne doit jamais déborder du haut du logo Banque Laurentienne.



PAPETERIE OFFICIELLE BANQUE LAURENTIENNE

■ ENVELOPPES

Enveloppe N°10 (4.125" x 9.5")

Le logo Banque Laurentienne se situe au recto à 1/2" de la gauche et à 1/2" du haut. L'adresse est sur le rabat, alignée par la gauche, centrée dans la bande blanche et à 3/4" de la gauche. La bande blanche horizontale est haute de 3/4" et elle est située à 1/4" du haut. Une marge blanche de 1/4" se situe à l'extrême gauche au verso et à l'extrême droite au verso.

Recto



Verso

**Enveloppe 9" x 12"**

Le logo Banque Laurentienne de 1/2" de haut se situe à 3/4" de la gauche et à 1/2" du haut.



7

LOGOS FILIALES
BANQUE
LAURENTIENNE

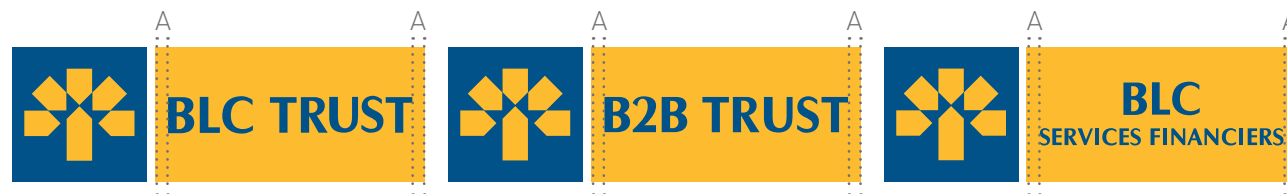
LOGOS FILIALES

Le logo des filiales de la Banque Laurentienne est assujettie aux mêmes contraintes (couleurs, format, zone de protection, etc.) que le logo de la Banque Laurentienne. Le format du bloc jaune est ajusté en fonction de la meilleure lisibilité possible de la dénomination des filiales. La typographie est centré visuellement en hauteur.

Note importante

Toutes les utilisations et autres normes présentées dans ce guide s'appliquent intégralement à chacun des logos des filiales de la Banque Laurentienne du Canada.

Bloc jaune = 2 blocs bleus



Bloc jaune = 2 1/2 blocs bleus



A = 1/2 unité

Bloc jaune = 3 blocs bleus





BANQUE
LAURENTIENNE